



VILLAGE DE GITES 24590 Salignac Eyvigues

☎ 05/53.28.86.18. ☎ Portable : 06.30.33.08.21
E – Mail : dominique.massedre@wanadoo.fr
Sites : www.gites-salignac-perigord.com - www.randonnees-perigord.com

CONTRAT DE LOCATION

(À adresser dans un délai de 5 jours- nous vous renvoyons une photocopie signée de notre part, avec l'accusé réception de l'acompte)

Passé entre :

Mme et M. MASSEDRE Guy, « Aux quatre vents », 24590 SALIGNAC EYVIGUES,

et

Famille demeurant Code postal
ville :

(Indiquer ici le nombre de personnes - adultes : Enfants :)

Ce contrat liera les deux parties pour une location saisonnière pendant la période du :
.../.../09 à partir de 16 heures au/...../09 à 10 heures.

✚ Mme et M. MASSEDRE Guy s'engagent à mettre à la disposition de la famille la maison

Dès la réception de l'acompte, une lettre « accusé de réception » sera adressée aux futurs locataires.

La maison répond entièrement aux différents critères énumérés sur le dépliant envoyé au préalable et comporte l'ensemble des services cités.

Par ailleurs, un inventaire à l'intérieur de la location sera vérifié conjointement en début de séjour. En cas de manque ou d'objet en mauvais état de fonctionnement, le remplacement sera immédiatement assuré.

✚ La Famille s'engage à verser :

- **25 % du montant total** de la location **au moment de la réservation**
- **le solde 1 mois avant l'arrivée** soit le :/...../ 2009

Pour que la réservation devienne définitive.

FRAIS FIXES

Montant total de la location	€	
Acompte à verser avec la signature du contrat	€	Soit 25 % du montant total de location
Le solde des frais de séjour (à verser 1 mois avant l'arrivée) s'élèvera donc à	€	† en fin de séjour <ul style="list-style-type: none">• Électricité : 0,20 €/kw - compteur indépendant situé dans la maison• Taxe de séjour (tarif 08) : 0.30 € / nuit/adulte et enfant à partir de 13 ans• bois : 10 € (périodes nécessitant chauffage)• Lors d'une utilisation collective de la Halle, nous vous demanderons une participation de 150 € / semaine pour le groupe• options éventuelles

OPTIONS CHOISIES

Ménage	33 € pour le séjour/ maison	Oui non
Location de draps	8 € / paire	Oui non
Téléviseur	10€ / semaine/ maison	Oui non
Utilisation de la salle pour la prise des repas (Location groupée de 3 à 8 maisons)	150 € /semaine pour le groupe + caution spécifique de 200 €	Oui non

- En cas de désistement l'acompte ne sera pas remboursé, mais peut être reporté sur un prochain séjour.
- Les séjours écourtés ne donnent pas lieu à réduction.
- Au-delà du nombre de personnes indiqué lors de la réservation et en cas de visites au cours du séjour, une participation de 12 € / jour / personne sera demandée.
- Deux chèques de caution sont demandés en début de location (35 € de ménage + 150 € dégradations).

Un des deux exemplaires de ce présent contrat, dûment signé et portant la mention manuscrite « lu et approuvé » devra être retourné avec l'acompte, par retour de courrier, à Mme Dominique Massède.

A Salignac le 09/01/2009,

A le/...../09,

Dominique MASSEDRE

Mme et M.
(Mention manuscrite)

Signature

Signature

Pour nous, le meilleur des engagements est celui de satisfaire nos vacanciers !

Nous serons heureux de vous accueillir en Périgord. D. et G. Massède.